



Analyse économique régionale 2ème Trimestre 2022

IMAGE PME: 2e trimestre 2022

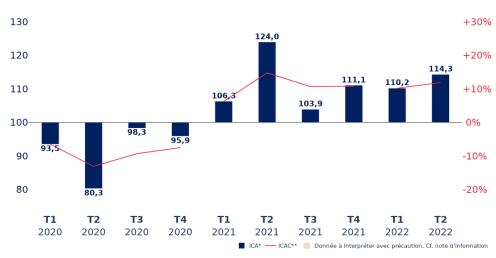
Centre-Val de Loire





L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

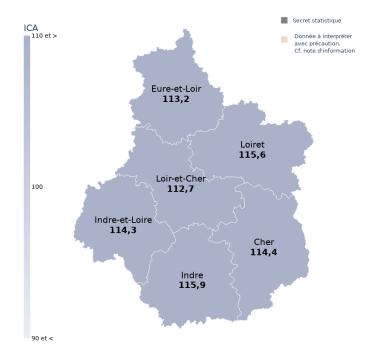
- Au 2e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME de Centre-Val de Loire est de 114,3, soit une progression de 14,3 % de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2021, marqué par le troisième confinement et de nouvelles mesures de restriction. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises régionales ont vu leur activité augmenter de 11,9 % depuis le début d'année, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette performance place la région au 13e rang du classement national avec un résultat inférieur de 2,5 points à la moyenne française.
- La comparaison avec les résultats du 1er semestre 2019*** permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 13,4 % par rapport à la même période 3 ans plus tôt, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4,3 %, contre 4,2 % au niveau national.
- Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les estimations de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,8 % en juin 2022 sur les 12 derniers mois et d'environ 7,7 % par rapport à juin 2019.



+11,9 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Comme depuis le début d'année 2021, les TPE-PME de tous les départements du Centre-Val de Loire ont enregistré une augmentation d'activité au cours du 2e trimestre 2022, comparativement à la même période de l'année précédente. Ces hausses, en valeur, sont comprises entre +12,7 % pour le Loir-et-Cher et +15,9 % pour l'Indre.
- L'analyse des résultats par rapport au 2e trimestre 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises du Loiret affichent de nouveau le plus fort taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières années: +5,6 % en valeur. Elles sont suivies de celles d'Indre-et-Loire (+5,2 %), d'Indre (+5,1 %) et d'Eure-et-Loir (+5 %). Les structures du Loir-et-Cher (+4,8 %) et surtout du Cher (+3,2 %) enregistrent des performances plus en retrait et inférieures à la moyenne régionale.

^{*}L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. ***Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).

IMAGE PME: 2e trimestre 2022

Analyse nationale





L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

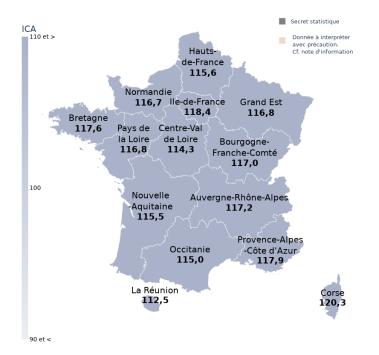
- Au 2e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME françaises est de 116,8, soit une augmentation de 16,8 % du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2021, marqué par le troisième confinement et de nouvelles mesures de restriction. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique une hausse de CA de 14,3 % depuis le début de l'année.
- La comparaison avec les résultats du 1er semestre 2019*** permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures nationales par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 13 % par rapport à la même période trois ans auparavant, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4,2 %. Ce résultat moyen masque toutefois des disparités en termes géographique et sectoriel comme le détaille la suite de l'analyse.
- Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,8 % en juin 2022 sur les 12 dernières mois et de 7,7 % par rapport à juin 2019.



+14,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

La Carte de France



L'évolution de l'activité trimestrielle des régions

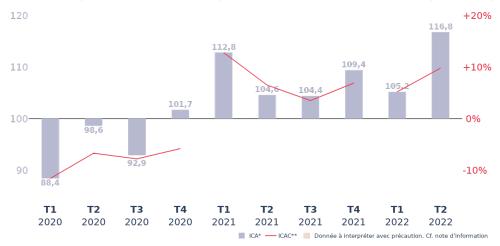
- Au 2e trimestre 2022, les TPE-PME de toutes les régions ont affiché une hausse d'activité par rapport au 2e trimestre 2021.
- Les entreprises de Corse (+20,3%) et d'Île-de-France (+18,4%) affichent les plus fortes hausses tandis que celles de la Réunion (+12,5%) et de Centre-Val de Loire (+14,3%) affichent les plus faibles. Pour les autres régions, la croissance est comprise entre +15,5% pour les entreprises de Nouvelle-Aquitaine et +17,9% pour celles de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- L'analyse des résultats par rapport au 2e trimestre 2019 permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures du pays par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Les structures bretonnes enregistrent le plus fort taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières année avec +6,1 % en valeur, suivies de celles des Pays de la Loire (+5,9 %), d'Auvergne-Rhône-Alpes (+5,6 %), de Nouvelle-Aquitaine (+5,5 %) et de Bourgogne-Franche-Comté (+5,4 %). Viennent ensuite celles d'Occitanie (+5,1 %), de Normandie (+5,1 %), de Centre-Val de Loire (+5 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (+5 %). Les TPE-PME des Hauts-de-France (+4,8 %) et de Grand Est (+4,8 %) obtiennent un résultat équivalent au niveau national tandis que celles de La Réunion (+4,3 %), de Corse (+4 %) et d'Île-de-France (+2,8 %) sont en dessous.
- Pour plus de précision, les résultats sont détaillés dans les analyses régionales.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Agriculture, sylviculture et pêche*

Au 2e trimestre 2022, les TPE-PME régionales de l'agriculture, sylviculture et pêche ont vu leur CA progresser de 16,8 % et de 9,8 % en cumulé depuis le début d'année. Comparativement au 1er semestre 2019, la hausse s'élève à 5,6 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de +1,8 %. *NB : la représentativité étant faible pour ce secteur, les résultats sont à interpréter avec précaution.



+9,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Industrie manufacturière

Les structures de l'industrie manufacturière affichent un nouveau trimestre de croissance : +12,5 % par rapport au 2e trimestre 2021. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint +8,1 %. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, avant-crise, leur CA progresse de 11,5 % (hors correction de l'inflation), soit un taux de croissance annuel moyen de 3,7 %.



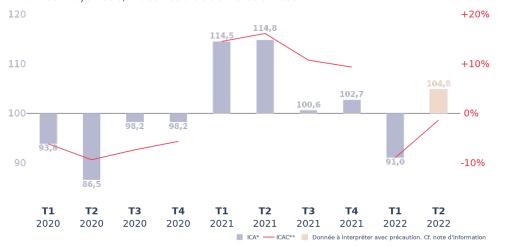
+8,1%

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries ont retrouvé le chemin de la croissance lors du 2e trimestre 2022 (+4,8 %) après la baisse du précédent trimestre. En cumul depuis le début d'année, l'activité reste en recul de 1,4 %. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, les entreprises du secteur enregistrent une hausse de CA de 11,2 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 3,6 % sur les trois dernières années.



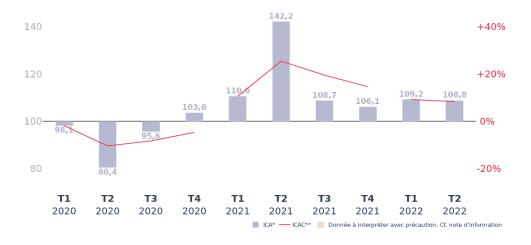
-1,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Construction

Les entreprises de la construction poursuivent sur leur lancée avec un septième trimestre consécutif de croissance de leur CA: +8,8 % par rapport au 2e trimestre 2021 et +8,3 % en cumulé depuis le début d'année. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 confirme cette excellente dynamique. L'activité a progressé de 21,6 % en valeur sur les trois dernières années, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 6,7 %.



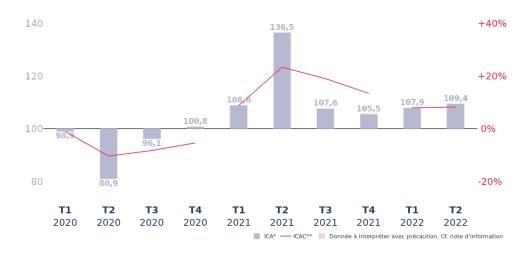
+8,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Les TPE-PME des travaux de maçonnerie enregistrent un nouveau trimestre de progression d'activité (+9,4 %). En cumulé depuis le début de l'année, la hausse s'élève à +8,2 %. Par rapport au 1er semestre 2019, leur CA a augmenté de 19,2 % en valeur, ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières années de 6 %.



+8,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Commerce

Les TPE-PME régionales du commerce affichent une nouvelle hausse de CA: +11 % sur le 2e trimestre et +7,5 % en cumulé sur le semestre par rapport aux mêmes périodes un an avant. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, avant-crise, les résultats sont également en nette progression: +15,7 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 5 %.



+7,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Après la baisse du précédent trimestre, l'activité des magasins de vêtements affiche une forte hausse lors du 2e trimestre 2022, +41,4 % par rapport à la même période de l'année précédente et +16,6 % en cumulé depuis le début d'année. Comparativement au 1er semestre 2019, avant-crise, le CA est également en progression, +8,6 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 2.8 %.



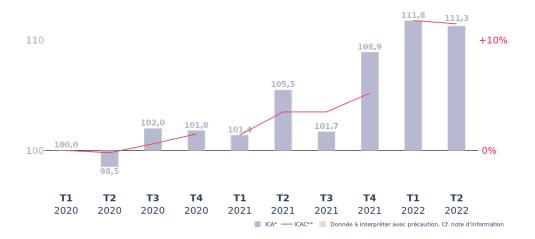
+16,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les pharmacies continuent d'enregistrer une forte croissance : +11,3 % au 2e trimestre 2022, soit une hausse cumulée de 11,5 % au 1er semestre. Comparativement au 1er semestre 2019, elles affichent une augmentation de CA de 17,3 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,5 %.



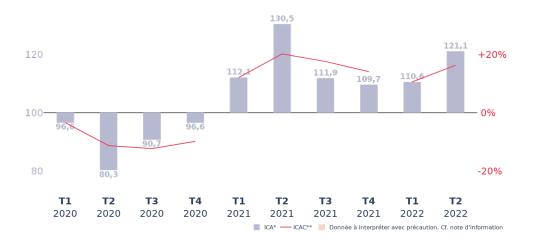
+11,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Transports et entreposage

Les structures des transports et de l'entreposage enregistrent un sixième trimestre consécutif de croissance : +21,1 % au 2e trimestre, soit une hausse de 16,3 % en cumulé depuis le début d'année. Comparativement au 1er semestre 2019, leur CA a augmenté de 24,6 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 7,6 %.



+16,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Hébergement et restauration

Les TPE-PME de l'hébergement-restauration voient leur CA presque doubler (+89,5%) au 2e trimestre 2022 par rapport au 2e trimestre 2021 et sur le 1er semestre également, +105,2 % par rapport au 1er semestre 2021. Ce résultat doit cependant être mis en regard de l'effondrement de l'activité au 2e trimestre 2020 et des mesures de restriction de nouveau en vigueur lors du 2e trimestre 2021. Comparativement à un niveau d'avant-crise, l'activité reste inférieure de 5,3 % à celle du 1er semestre 2019, soit 260 une baisse annuelle moyenne de 1,8 %.



+105,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Agences immobilières (6831Z)

Les agences immobilières enregistrent une baisse d'activité de 7,5 % au 2e trimestre 2022, même si l'effet de base était nettement défavorable au vu de la forte hausse de CA un an auparavant. En cumulé depuis le début d'année, leur CA affiche une diminution de 1,2 %. Mais comparativement au 1er semestre 2019, avant-crise, l'activité progresse de 18,7 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,9 %.



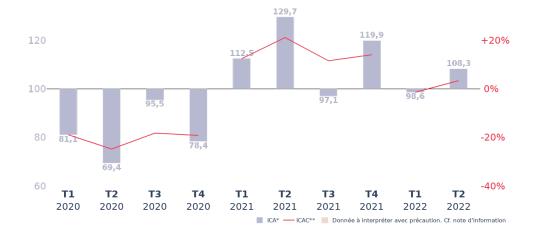
-1,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



Coiffure (9602A)

Les entreprises de coiffure voient leur CA augmenter au 2e trimestre 2022 (+8,3 %), après la légère baisse du précédent trimestre. En cumulé depuis le début d'année, la progression est de 3,4 %. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 révèle cependant un CA en recul : -5,1 % en valeur, soit une baisse annuelle moyenne de 1,7 % sur les trois dernières années.



+3,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

SOURCES & METHODOLOGIE

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. calculées évolutions sont glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.



19 rue Théophile Chollet, 45000 ORLEANS Tél. 02 38 24 09 24

www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr









Infographie réalisée par :





